

VOL. 10.

JUIN 1901

No. 6.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUCUAY, Ptre Gérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,
CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Ain-Kârem.

- I Vie de la Sainte Vierge.
- II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.
- III Reliques Insignes.
- IV Série de Merveilles.
- V Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute per-
sonne qui reçoit son Numéro directement par la poste :
EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit
plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de
l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième
appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exem-
plaires, également *sous une seule enveloppe*.

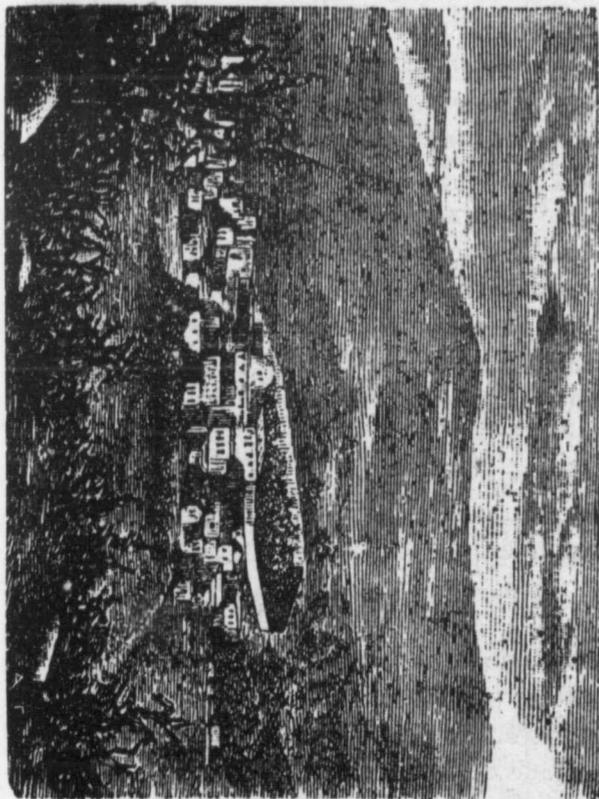
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année
a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de
cette même année.

Faveurs Spirituelles.—*Deux Messes* seront
célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés,
pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et
Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux
Prières qui se disent, *chaque jour en commun*, dans le
Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adres-
ser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la
Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain
VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appré-
ciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES du T.-S. ROSAIRE



Ain-Kârem.

LEGENDE

Nous avons également donné déjà ailleurs la gravure d'Ain-Kârem (Saint Jean-dans-les-Montagnes). Celle-ci représente le village du côté du soleil couchant. Elle montre ses maisons qui sont de misérables masures, et laisse voir, dans le fond, l'enceinte du couvent de Terre Sainte, où se trouve, comme on le sait déjà, le Sanctuaire de la naissance de Saint-Jean-Baptiste.

“ Que de choses accomplies dans ce lieu béni ! Là naît le Précurseur, là Zacharie retrouve la parole, là il compose le Cantique évangélique ; le *Benedictus* ; cantique qui est à la fois une prophétie et un chant de triomphe. Là enfin commence la vraie joie d'Israël et du monde entier ” (Un Pèlerin).

ORAISON.

O Dieu, qui avez causé à votre peuple tant de joie par la nativité du bienheureux Jean-Baptiste, donnez à nous tous, vos serviteurs, la grâce des joies célestes, et dirigez les cœurs de tous vos fidèles dans le chemin du salut éternel.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

SIXIÈME NUMÉRO.—JUIN 1901.

I

Vie de la Sainte Vierge.

PRÉLUDE : NOTRE-DAME DE BOULOGNE-SUR-MER

(Suite)

A la mort de Charles le Téméraire, tué sous les murs de Nancy, Louis XI, après avoir mis la main sur la plus grande partie de son héritage, fonde deux messes par jour, à perpétuité, devant l'autel de la Sainte Vierge ; et à genoux à ses pieds il lui consacre la ville, par un vœu solennel ; il lui en cède la propriété, déclarant que Boulogne n'appartiendra plus désormais qu'à Notre-Dame de Boulogne ; qu'elle en sera la comtesse, la souveraine, qu'il ne reçoit d'elle cette ville, que comme son homme lige et son vassal ; et qu'enfin lui et ses successeurs lui feront hommage, chaque année, par l'offrande d'un cœur d'or de treize mares ; et cela, dit-il, "pour la grande et singulière dévotion que

nous avons à la glorieuse Vierge Marie et à son église collégiale, fondée en la dite ville de Boulogne, en laquelle, par l'intercession de la dite Dame, se font, chacun jour, *de beaux et grands miracles.*” Par cet acte, Notre-Dame de Boulogne reçut donc une véritable investiture féodale ; le roi de France devint son vassal, et à elle durent être payées toutes les amendes, les confiscations et les exploits de justice : magnifique donation, puisque ces amendes pouvaient s'élever annuellement à *dix mille livres* ; mais les clauses n'en furent pas longtemps exécutées ; les hommes de justice aimèrent mieux relever du roi que de la Vierge, et verser les amendes dans le trésor public que de les donner à l'Eglise.

Couronnée ainsi du diadème royal et souveraine des rois de France, Notre Dame de Boulogne vit augmenter sa puissance et la gloire de son nom. On releva l'hôpital Saint Nicolas d'Audisque, qui, dévasté par les malheurs de la guerre, ne conservait plus seulement un lit pour les pauvres pèlerins. Charles VIII alla en pèlerinage, à Boulogne, offrir un cœur d'or du poids de treize marcs, et son chambellan, le maréchal de Crèvecœur, donna quatre lampes d'argent pesant autant que lui tout armé, avec quatre vingt livres de rente pour les faire brûler jour et nuit devant la sainte image. Aussi ce pieux seigneur fut-il enterré avec grande solennité dans l'église, comme il en avait ex-

primé le désir. A l'imitation de ces grands exemp'es, l'amiral de Graville donna un calice de vermeil doré, du poids de six marcs, et un chef d'argent à demi-corps où étaient enchâssées des reliques ; le seigneur de Piennes offrit son effigie à genoux, d'argent, comme témoignage de sa vénération ; Antoine de la Fayette, une chasuble et deux tuniques ; le maréchal de Biez, une double croix fleurdelisée, avec une crosse abbatiale, émaillée d'or, enrichie de plusieurs figures, et toute en vermeil ; François de Melun, deux lampes d'argent et une d'or au milieu.

Les têtes couronnées continuèrent de joindre leurs vœux à ceux de leurs sujets : Charles VIII, Louis XII, François 1er, payèrent exactement chaque année à la Dame souveraine du Boulonnais leur hommage d'un cœur d'or de treize marcs ; et la sœur de Henri VIII, fiancée à Louis XII, ne fut pas plus tôt débarquée à Boulogne, qu'elle se rendit à Notre-Dame pour prier, et y laissa en offrande un bras d'argent, émaillée des armes de France et d'Angleterre qui pesait huit marcs. Peu après, la reine Claude, épouse de François 1er, donna un manteau de drap d'or pour Notre Dame, avec deux robes de même matière, l'une pour la Mère, l'autre pour l'Enfant Jésus.

Et qu'on ne croie pas que nous ayons tout dit sur les richesses de Notre-Dame : outre les présents dont nous avons parlé jusqu'ici, l'in-

ventaire qui en fut fait vers la fin du quinzième siècle mentionne près de cent reliquaires d'or ou d'argent, dix huit grandes statues en argent, onze cœurs, un grand nombre de bras et de jambes, également d'or ou d'argent (ex voto pour faveur obtenues), vingt robes et douze manteaux d'étoffes précieuses à l'usage de la sainte image (1), une quantité prodigieuse de diamants, rubis, saphirs et autres pierreries, le tout placé en ordre sous treize arcaides et renfermé en des armoires. La chapelle n'était pas moins riche. C'était, dit un auteur, un lieu des plus saints et des plus augustes. Sept lampes, dont quatre étaient d'argent et trois d'or, brûlaient incessamment devant l'image de la Sainte Vierge ; et les colonnes qui environnaient l'autel étaient toutes revêtues de lames d'argent.

Mais le seizième et le dix septième siècle arrivèrent, époques doublement malheureuses, puisque Notre-Dame eut à y subir et la cupidité des ennemis du dehors, et la rage haineuse des ennemis du dedans. La guerre se ralluma entre Henri VIII et François Ier ; le monarque anglais vint avec cinquante mille combattants mettre le siège devant Boulogne. La ville, forte de sa confiance en sa patronne, résista près de deux mois ; mais les mercenaires

(1) Le mot *image* dans tout ce magnifique récit, signifie toujours *statue*.

italiens qui formaient une grande partie de sa garnison la trahirent et ouvrirent les portes à l'ennemi. Aussitôt les soldats cupides se précipitent sur l'église Notre-Dame, où ils savent que sont entassés de grands trésors ; ils s'emparent des richesses des siècles, outragent la statue miraculeuse et l'emportent dans leur île avec toutes les dépouilles du sanctuaire, après avoir renversé de fond en comble sa chapelle pour élever sur ses ruines un boulevard avec un arsenal (1). Cet état de désolation dura cinq ans et demi, pendant lesquels une peste terrible et vengeresse décima plusieurs fois la garnison chargée de la garde de la ville, enfin la France reprit Boulogne le 15 mai 1550 ; le roi Henri II y fit son entrée avec une cour nombreuse ; et accomplissant un vœu qu'il avait fait deux ans auparavant, il donna une grande statue de Notre-Dame en bateau, faite d'argent massif, du poids d'environ cent-vingt marcs, pour être mise en place de l'image miraculeuse emportée en Angleterre. Précieux témoignage de la piété de Henri II, qui se conserve encore aujourd'hui, avec l'inscription sur une lame d'argent.

(1) Triste prélude des horreurs sacrilèges que les malheureux sectateurs de Luther vont bientôt multiplier, en couvrant les belles contrées du nord de l'Europe, de sang et de ruines !

II

Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

Il y avait donc dans la salle une sorte d'assemblée : d'autant, qu'en plus des docteurs et de leurs disciples, on admettait à ces leçons un certain nombre d'assistants. Tous les docteurs étaient assis, et sur des sièges élevés, comme il convenait sans doute à leur dignité, mais comme il plaisait trop aussi à leur orgueil : ce que le Sauveur devait leur reprocher plus tard. Les disciples au contraire étaient debout ou assis sur des nattes. Saint Paul y fait allusion quand il déclare avoir appris la loi aux pieds de Gamaliel. Est-ce sur une de ces nattes d'écolier que Jésus était assis ? Plusieurs le pensent ; d'autres, au sentiment desquels nous inclinons, estiment qu'à cause de la stupeur où les paroles de cet enfant jetaient ces maîtres en Israël, ils n'avaient pu se retenir de le faire siéger parmi eux.

Rien n'était plus naturel, et l'Évangile paraît l'indiquer : " Jésus, y lisons-nous, siégeait au milieu des docteurs, les écoutant, les questionnant, et ceux qui l'entendaient étaient comme hors d'eux-mêmes à cause de sa prudence et de ses réponses. " Pour modestes que soient ces mots, ils traduisent manifestement

des r
disco
trans
par c
et su
De
et qu
divin
vons
que
dans
Tout
blime
venu
rera ç
son P
cerne
donc
ple S
la ca
évide
le mo
les p
sonne
ensei
Jésus
nait l
qu'ils
leur c
vérité
cartai

des merveilles, car comment comprendre, si les discours de Jésus n'étaient pas merveilleux, les transports de tous ces rabbins, trop superbes par caractère pour être faciles à l'admiration et surtout prompts à l'enthousiasme ?

De quoi s'agissait-il en cette conversation, et que demandait, que répondait l'adolescent divin ? L'Évangile s'en tait ; nous ne le pouvons donc point savoir. On peut être assuré que de la part du saint Enfant, il n'y avait, dans cet entretien, rien de curieux et d'inutile. Tout s'y devait rapporter à cette unique et sublime science que, sans le dire encore, il était venu nous apprendre. Tout à l'heure il déclarera qu'il se doit et s'emploie " aux affaires de son Père " Ces affaires, c'est à-dire ce qui concerne sa gloire et touche ses intérêts, étaient donc le sujet qu'on traitait ce jour-là au Temple. Selon toute vraisemblance, on parlait de la capitale question du Messie, de l'époque évidemment prochaine de son apparition dans le monde, comme on pouvait le prouver par les prophètes ; puis des caractères de sa personne sacrée, de sa mission, de sa vie, de son enseignement et de son règne. Ce qu'en disait Jésus ou ce que par ses interrogations il amenait les docteurs à en dire était pour procurer qu'ils rendissent témoignage à Dieu et disposer leur cœur à recevoir et à aimer tôt ou tard cette vérité dans laquelle est la vie, et dont ils s'écartaient sur tant de points pour suivre toutes

sortes de pensées humaines inspirées par diverses passions plus ou moins inavouables.

Pour grande que fut la joie des parents de Jésus, elle ne les empêcha point de s'étonner, comme le dit l'Évangile. Marie était mère : non seulement elle en avait très éminemment la tendresse (et depuis trois jours cette tendresse avait fait son tourment), mais elle en avait aussi l'autorité.

Dans le mystère même de l'Incarnation Dieu la lui avait conférée, et en s'y soumettant depuis sa naissance, Jésus l'avait pratiquement consacrée. La Vierge estimait donc devoir ne s'en point démettre d'elle-même. Elle parla dès lors à Jésus comme elle en avait le droit, lui disant : " Mon fils, que venez vous de nous faire ? Voici que votre père et moi en proie à la douleur nous vous cherchions. " Il serait insensé de voir là un reproche. Marie faisant un reproche à Jésus, c'est, à tous égards, une chose impossible ; mais elle lui adressait une question, et cela pour deux raisons : l'une était son autorité, je viens de vous le dire ; son intention d'en user ici est si claire, que moins encore par humilité que pour conserver l'ordre et l'alléguer, elle nomme Joseph avant elle et lui donne le nom de père.

L
A
bla c
d'un
pauv
ris, p
rent
sance
Laon
const
To
pieux
lance
passa
ple,
qu'ur
vant
et il s
est an
teurs
être t
teur d
muet,
Par re

III

RELIQUES INSIGNES.

Reliques de la Sainte Vierge.

LES CHEVEUX DE LA SAINTE VIERGE.

A Issoudun, Geoffroi, seigneur du lieu, combla de présents les quêteurs de Marie, à la suite d'un fait miraculeux dont il fut témoin. Deux pauvres paralytiques, depuis longtemps nourris, par charité, dans sa propre maison, se virent si subitement guéris, que la reconnaissance les porta à suivre les reliques jusqu'à Laon, et à servir, comme manœuvres, à la reconstruction de l'église.

Toutefois, à Buzançais, dans le Berry, les pieux quêteurs ne trouvèrent pas la bienveillance rencontrée jusque-là, partout sur leur passage. Alors, pour réveiller la foi de ce peuple, un défi fut hardiment porté. " Si quelqu'un est malade, s'écria l'un des quêteurs devant la multitude assemblée, qu'il se présente, et il sera guéri." Aussitôt un jeune sourd-muet est amené auprès de la chässe. Ces zélés serviteurs de Marie, tout tremblants de s'être peut-être trop engagés, car Dieu est libre dispensateur de ses dons, se mettent en prière. Le sourd-muet, à l'instant, entend et parle avec facilité. Par reconnaissance, lui aussi voulut suivre les

reliques jusqu'à Laon ; et nous apprenons de l'auteur qui rapporte ce fait, que le sourd muet, miraculeusement guéri, entra dans le monastère de Nogent, dont lui-même était abbé.

Les annales de la Sicile contiennent un fait de miraculeuse conservation des saints Cheveux. L'intérêt qui s'y rattache nous défend de rien retrancher à ce récit.

Royer, comte de Sicile, et la terreur des Sarrazins, était possesseur de cette auguste relique. Elle fut vénérée, avec la plus empressée dévotion, dans la ville de Piazza, jusqu'en 1163.

En cette année, les Maures étant sur le point de se rendre maîtres de la ville, la sainte relique fut cachée dans une grotte ; on y plaça une lampe allumée, et tout resta dans le silence et l'oubli jusqu'en 1349.

Une peste épouvantable décimait alors la population de Piazza. Marie, voulant faire du saint trésor, si longtemps caché, le remède du terrible fléau, révéla, dans une apparition à un prêtre pieux, Jean de Candilia, l'endroit où la relique était renfermée. L'évêque autorisa une procession, que suivirent les corps religieux et un nombreux concours de fidèles. A la vue de la montagne, tous tombent à genoux, pour vénérer la sainte relique qu'elle renferme. Alors Jean de Candilia, le promoteur et l'âme de cette grandiose manifestation, au milieu des chants sacrés, s'approche du lieu indiqué par

la
mar
cett
ving
à la
l'ou
vou
moi
sièc
ger,
bril
Sain
ou l
pan
au s
facti
des
C
vêq
cité,
cule
déci
sain
cèle
sera
les r
D
pens
femi
abar
men

la Mère de Dieu, fait une ardente prière, et, armant son bras d'une pioche, fouille et écarte cette terre que personne depuis *cent-quatre-vingt-six ans* n'avait remuée. On arrive bientôt à la porte d'une grotte inconnue de tous : on l'ouvre, en présence de toute la foule. Le Ciel voulait donner au prodige des milliers de témoins. La lampe allumée, il y a près de deux siècles, brûle encore ; l'étendard du comte Roger, présent du Souverain Pontife et sur lequel brille l'image de Marie, les Cheveux de la Sainte Vierge, sont intacts, comme au jour où on les déposa en ce lieu. Pour rendre plus frappant ce prodige, tous les autres objets, confiés au silence de la grotte, sont tombés en putréfaction, sous le lent travail de l'humidité et des siècles.

Cet événement arriva le 3 mai 1349. L'évêque, de concert avec les magistrats de la cité, résolut de célébrer, à l'avenir, cette miraculeuse invention, par une fête publique. On décida que celle-ci porterait le nom de *Fête des saints Cheveux de la Bienheureuse Vierge*, qu'on la célébrerait le 3 mai, et que la précieuse relique serait solennellement portée dans les places et les rues de Piazza.

D'insignes faveurs ont été, depuis, la récompense de cette grande dévotion. En 1555, une femme, malade depuis de longues années et abandonnée par tous les médecins, est subitement guérie, sur le passage de la procession et

sous les yeux de l'évêque. Le même miracle se renouvela en 1563. En l'année 1625, Vincenzo Inguardioia, atteint d'une maladie mortelle, promet, par vœu, une châsse pour la vénérée relique. La guérison fut aussi prompte que la promesse.

A Nocera, ville du royaume de Naples, existait, depuis une époque immémoriale, une église dédiée à Marie. Cette église possédait une image fort en vénération parmi les habitants de ces contrées. Des siècles de barbare dévastation passèrent sur ces murs, les renversèrent et la statue, ensevelie sous les ruines, demeura oubliée.

Dans la seconde moitié du onzième siècle, la main de Dieu flagella sévèrement l'Italie. Nocera allait se voir décimée par la guerre, la peste et la famine. Mais, prenant en pitié la détresse d'une population toujours chère à son cœur maternel, Marie voulut lui rouvrir ce tutélaire asile, où, si souvent, sa miséricorde avait accueilli les infortunes de la terre, et depuis si longtemps, hélas ! oublié. L'instrument choisi pour cette œuvre de réparation fut la pauvre mais pieuse femme d'un laboureur ; elle se nommait Caramari. Pendant que celle-ci, affaissée sous le poids d'un travail pénible, prenait, à l'ombre d'un chêne, le peu de sommeil que lui mesurait si parcimonieusement le besoin, Marie lui apparut en songe. Il lui sembla voir descendre du ciel une dame vénérable

et p
 " Qu
 ment
 du a
 sant
 ce lie
 sont
 conce
 part
 comu
 conda
 sions
 s'éco
 Su
 Italie
 ra. C
 songe
 voir,
 nage
 il exc
 cens
 et sa
 fit en
 ciel.
 réuni
 en ign
 Cette
 flamm
 feront
 de fou
 sacré

et pleine de majesté, qui s'approcha d'elle :
" Qui êtes-vous, demanda Caramari, et comment ici une Dame ?—Je suis, lui fut-il répondu avec douceur, la Mère de Dieu. " Puis, faisant un signe de la main, elle ajouta : " Tout ce lieu est à moi : depuis plusieurs années, là sont ensevelis d'antiques souvenirs qui me concernent. " A son réveil, la paysanne fit part du mystérieux songe à son mari. Mais ses communications furent mal reçues ; elle se vit condamnée à ne plus dire mot de pareilles visions. On se soumit à cet ordre : deux années s'écoulèrent dans le plus complet silence.

Sur ces entrefaites, la peste qui sévissait en Italie fut portée jusque sous les murs de Nocera. Caramari eut alors une seconde vision. En songe, comme la première fois, il lui sembla voir, dans le même lieu, un très noble personnage. Trois feux étaient allumés devant lui ; il excitait leurs flammes, puis y jetait de l'encens. Son visage respirait une joie toute céleste, et sa voix, harmonieuse comme celle des anges, fit entendre ces paroles : " Ici est la porte du ciel. Vois ces trois feux, dont les flammes se réunissent en une seule colonne de fumée : tu en ignores le mystère, je vais te le découvrir. Cette fumée, provenant de l'encens jeté sur les flammes, représente les prières que les fidèles feront monter ici vers Dieu. Dis aux habitants de fouiller la terre et ils trouveront un trésor sacré. Qu'ils s'empressent d'obéir, s'ils veulent

échapper aux fléaux dont le ciel les menace. "

Cette fois, la pauvre femme, sans dire mot à son mari, fit part de ce qu'elle avait vu et entendu à quelques voisins. Le Ciel mit une force si persuasive dans ces paroles, qu'elle les entraîna sur le lieu désigné. On abattit le chêne, on fouilla le sol, on le refouilla dans tous les sens ; mais toutes les recherches restèrent infructueuses, et les paysans honteux de leur crédulité, se retirèrent sous une grêle de lazis moqueurs.

IV

Série de Merveilles.

Lorsque Céleste Mériel s'est présentée devant nous, le mercredi, absolument sourde, nous avions avec nous le Dr Henri Martin, d'Orléans, ancien chef de clinique des Sourds, Muets de Paris, bien familiarisé avec l'étude des maladies de l'oreille. Il a examiné longtemps les deux conduits auditifs de cette femme, il a constaté la perforation des tympanes, les altérations, les boursoufflures des bords. Du reste, Céleste Mériel, bien habituée à toutes les expériences, à tous les examens de ce genre, s'est empressé d'elle même de fermer

la bouche et le nez et de souffler fortement ;
l'air expiré passait avec bruit par les oreilles.

(A Suivre.)



Faveurs obtenues.

St. Romuald 6 avril 1901.

Monsieur le Gérant,

Mon mari s'est fracturé une jambe ces jours derniers. L'inflammation est telle qu'il souffre beaucoup. On craint même d'être obligé de faire l'amputation. Mais voici : nous avons confiance en N. D du T S. Rosaire, s'il vous plait de nous envoyer en échange de cette minime offrande une *Rose Bénite*, et nous vous demandons une prière aux pieds de Notre-Dame qui déjà par le passé a guéri un de nos petits enfants qui était bien infirme. L'instrument qu'il portait sur lui est maintenant rendu au vénéré Sanctuaire, pour perpétuer le souvenir de cette merveilleuse guérison...

DAME ST. P.

ST. A. : J'ai été malade à garder le lit une partie de l'hiver. Le médecin me défendit tout travail quelconque. Je promis un pèlerinage

au Cap, avec un Don au Sanctuaire. Je me rendis à l'église durant neuf jours non interrompus, pour y réciter à chaque fois tout le Rosaire et j'ai été guérie.—Ma petite fille a été préservée de la di-h'érie, en invoquant la douce Reine du T. S. Rosaire : **UNE MÈRE.**—**STE ANNE DES PLAINES :** Action de grâces pour une guérison obtenue : **M. G.**—**CAP :** Mon petit garçon a été guéri par l'usage des *Roses Bénites* : **DAME P. D.**—**ST JEAN D'ECHAILLONS :** Action de grâces pour une grande faveur obtenue : **UN AB.**—**MONTMORENCY :** Vous trouverez sous ce pli \$3 00 pour une messe collectée en reconnaissance d'une très-grande grâce que N. D. du Saint Rosaire m'a accordée. J'ai obtenu aussi plusieurs autres faveurs : **DAME M.**—**WEBSTER MASS. :** J'offre mille actions de grâces à la douce Reine du Rosaire, pour la guérison de mon père qui après avoir souffert bien longtemps d'une maladie grave, se vit obligé de subir une sérieuse opération : nous fîmes en famille, plusieurs neuvaines pour obtenir cette faveur... J'avais, moi, aussi, un mal qui m'inquiétait beaucoup, et après la promesse de publication dans les Annales, si j'obtenais ma guérison, le mal disparut peu à peu, et aujourd'hui je suis complètement guérie : **UNE AB.**—**SANBAY-BAY :** Une personne a obtenue une guérison éclatante, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : **DAME J. -O. V.**—**ST MAURICE :** Une jeune fille avait un

grand
perdre
N. D.
parfait
J'ai ob
te, apr
pendan
de dir
saires
AB. - T
faveur
saire :
particu
TREUIL
\$3.00 p
vocatio
A. - SH
du T. S
nues :

REC

20 malad
5 mères de
ants—40
ions—10 s
importantes
nières com
5 jubilé.

Dame O. Br
I. L. G., M

grand mal aux yeux et elle était menacée de perdre la vue. Elle mit toute sa confiance en N. D. du T. S. Rosaire et aujourd'hui elle est parfaitement guérie : C. A. — FORGES RADNOR : J'ai obtenu la guérison d'un grand mal de tête, après promesse de faire brûler une lampe pendant neuf jours au Sanctuaire du Cap et de dire en même temps une Neuvaine de Rosaire : DAME F. B.—CAP : Une faveur : UNE AB.—TROIS-RIVIÈRES : J'ai obtenu une grande faveur par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : MOÏSE GIGNAC --NICOLET : Une faveur particulière : DAME VVE CLOUTIER —MONTREUIL, MASS : Je vous envoie un don de \$3.00 pour plusieurs faveurs obtenues par l'invocation de N. D. du T. S. Rosaire : DELLE R. A.—SHERBROOKE : Actions de grâces à N. D. du T. S. Rosaire, pour plusieurs faveurs obtenues : MÉLANIE BEAUCHESNE.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

20 malades—25 guérisons—43 familles—12 pères de familles—35 mères de familles—15 jeunes filles—20 jeunes gens—35 enfants—40 voyageurs—19 ivrognes—25 conversions—12 vocations—10 affaires temporelles—8 grâces spirituelles—20 affaires importantes—15 faveurs particulières—10 bonne mort—8 premières communions—9 étudiants—une paroisse pour son jubilé—15 jubilé.

DONS AU SANCTUAIRE

Mme G. Brass, Charlebourg	\$0.30
M. L. G., Montréal	0.10

M. O. Beaumier, Cap	0.25
Une abonnée, La Salle	0.50
Dame E. Blain, Coaticooke	0.25
Une abonnée, Montmagoy	0.30
Une abonnée, St-Paulin	1.00

SOUSCRIPTIONS AU TOMBEAU

Dame A. Boisvert, Waterbury	\$1.00
M. J. B. Levasseur, St-Maurice	1.00
Dame Vve T. Fraser, Lévis	0.50
Dame Vve T. Beaulieu, Lévis	0.50

DÉCÈS

Dame Robert, River Point ; Marcel Beaudoin, Gentilly ; Alex Morel, St Cuthbert ; Dame L. Enault, St Cuthbert ; Delle A Craig, Québec.

Imprimatus

† F. X. EV. DES TROIS RIVIÈRES.

N.-I

A

S

H

Annal

LAM

10. U

20. U

30. U

40. U

R1

NOTA
faire reli
dernière
volume.

M. A
les relie
prix de 2
qui man
dernières

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

TARIF

—DES—

LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

-
- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 1o. Une lampe pour un jour... .. | \$ 0 10 |
| 2o. Une lampe pour une neuvaine.. | 0.80 |
| 3o. Une lampe pour un mois..... | 2.20 |
| 4o. Une lampe pour un an..... | 24.00 |

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
 - 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
-

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1o Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
 - 4o Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5o Une lampe pour un an : \$12.00.
-

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.